

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LP Simone Veil

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2019/2020

Quorum : 14

Numéro de séance : 2

Nombre des présents : 20

Date de convocation : 19/11/2019

Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de : Véronique HENRY

Sommaire des questions traitées		Avis / Vote / Motion	Page	Numéro d'acte
1	Approbation du compte rendu du CA du 07 novembre 2019			
2	Approbation de l'ordre du jour			
3	Partie Pédagogique			
3.1	Projets pédagogiques 2020			
4	Partie Financière			
4.1	Contrats et conventions 2020			
4.2	DBM pour vote			
4.3	Remise gracieuse			
4.4	Projet de budget 2020			
5	Questions diverses			
5.1				

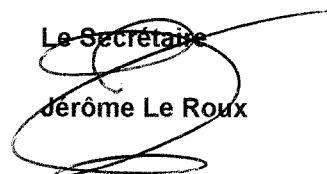
Signatures

Le Président



Le Secrétaire

Jérôme Le Roux



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 26 novembre 2019 :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Séance N°2					
Qualité - Nom et Prénom des titulaires	Présent	Absent	Nom et Prénom suppléant	Présent	Absent
CHEF D'ETABLISSEMENT					
Président : Mme Véronique HENRY	x				
PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION					
Proviseur Adjoint : M. Jérôme LE ROUX	x				
Gestionnaire : Mme Laurence COËTMELLEC	x				
Directeur Délégué Formations : M. Didier DROUET	x				
REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION					
M. Michel LEGER	x				
M. Dominique RASOAMANANA	x				
M. Éric LIEGEON	x				
Mme Pascale MARS	x				
Mme Sophie HOUDIN	x				
Mme Anne BOURNY	x				
M. Rudy MEZIGHEN	x				
REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, SOCIAUX ET DE SANTE ET DES AGENTS TERRITORIAUX DE L'EDUCATION					
Mme Roselyne PENANHOAT	excusée		Mme Carine LICOIS		
Mme Jeanine TARDIF	x		Mme Caroline LEYMARIE-LECHAT		
Mme Fatoumata RONFLÉ	x				

REPRESENTANTS DES ELEVES					
Mme Alexiane MARTIN	excusée		M. Jean BERTRAND		
Mme Flora JOLIER	x		M. Théo BOURGON		
M. Tim PAVAGEAU	x		Mme Amélie PIERRON		
Mme Ilona ETIENNE	X		Mme Morgane HUET		
Mme Léa ALLARD	x		Mme Margot MARTIN		

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES					
Mme Cathy MAURY	x				
Mme Sandrine ROISSE	x				

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT					
Mme Catherine DEROCHE			Mme Roselyne BIENVENU		
M. Laurent PRÉTROT	x		M. Roch BRANCOUR		

COLLECTIVITE LOCALE					
M. Grégoire LAINE					
Mme Estelle LEMOINE-MAULNY					

PERSONNALITES QUALIFIEES					
Mme Sylvie CHAILLOUX					
Mme Nicole PIERS					

PERSONNALITES INVITEES					
Agent Comptable : M. Philippe COGET					
CPE : Mme ROUX Catherine	x		Mme CLAMENS Catherine		

Le conseil d'administration se réunit le 26 novembre 2019

RUBRIQUE 1 : Approbation du compte rendu du CA du 07 novembre 2019

- Résultats du vote :
Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

RUBRIQUE 2 : Partie Pédagogique

2.1. Projets pédagogiques 2020

Arrivée de Mme Maury à 18h10.

Présentation des projets pédagogiques par Madame la Proviseur, Madame Coëtmellec gestionnaire du lycée affiche le tableau des projets de l'année 2020.

M. Mezighen signale une erreur sur une somme, Mme la gestionnaire indique que cela n'a aucune incidence sur la réalisation du projet.

Madame Henry présente un projet de voyage en Irlande qui serait organisé par M. Douhi, pour les élèves de 1^{ère} MMV.

Madame la Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le principe d'une organisation de ce voyage en Irlande.

Le prix voté sera bien entendu le prix maximum demandé aux familles.

Le voyage ne pourra avoir lieu que si le voyage ne dépasse pas la somme de 300 euros pour les familles. Un financement doit être mis en place pour atteindre cette somme.

- **Commentaires** : Vote pour l'organisation d'un voyage en Irlande pour un coût élève inférieur ou égal à 300 euros
- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

Présentation de voyages et de leurs budgets, déplacement à Batz sur Mer pour les élèves de T APR et séjour à la Turballe pour ceux de T ATMFC.

On demande 20 euros pour Batz sur Mer et 50 euros pour le séjour à la Turballe.

- **Commentaires** : vote des deux séjours.
- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

Vote de l'ensemble des projets pédagogiques présenté par Mme Coëtmellec, Cf fiche récapitulative des projets.

- **Commentaires** : vote des projets.
- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

RUBRIQUE 3 : Partie Financière

3.1. Contrats et conventions 2020 :

- Avenant convention équipements sportifs 2020

Vote de l'avenant à la convention tripartite entre la mairie, la région et l'établissement pour l'utilisation des équipements sportifs fixant les tarifs 2020.

- **Commentaires** :
 - Résultats du vote :
 - Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
 - Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- Convention d'intervention ANPAA IFAS

- **Commentaires** : Formation sur les addictions
 - Résultats du vote :
 - Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
 - Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- Convention CRID

- **Commentaires** : Maintenance informatique pour l'administration
 - Résultats du vote :
 - Votants : 20 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 1
 - Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

Le chef d'établissement s'abstient estimant que demander un vote au conseil d'administration pour une maintenance obligatoire n'a pas de sens.

- Contrats 2020

- **Commentaires** :

Un représentant des personnels enseignants signale un souci de qualité sur l'imprimante de la salle des professeurs.

- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

3.2. DBM pour vote :

Madame Coëtmellec souhaite faire un prélèvement sur fond de réserve, c'est une mesure de sécurité précise Mme Henry afin d'assurer le paiement des dernières factures et faire face aux matériels de cuisine qui sont de plus en plus défectueux.

11830 euros de prélèvement dont 4830 sur le service général et 7000 du SRH

Commentaires :

- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

3.3. Remise gracieuse :

Commentaires :

Délégation donnée à Madame la Provisoire pour des remises gracieuses inférieures à 50 euros

- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

3.4. Projet de budget 2020 :

Quelques rappels quant au budget et ses principes réalisés par Madame Coëtmellec.

Légère augmentation du budget prévisionnel 2020, un budget moins serré qu'en 2019.

Une augmentation de la dotation de fonctionnement de la région soit 6,70% de plus que l'an passé.

On peut noter que le coût de l'électricité a augmenté de 25% (mais cela est compensé en partie par l'augmentation de la subvention de fonctionnement).

Augmentation de la dotation des espaces verts également.

M. Liégeon indique que les chauffages des vestiaires ne fonctionnent toujours pas.

Mme Henry indique que l'entreprise qui est en charge du suivi du chauffage est Hervé Thermique. Cette entreprise n'apporte pas toute satisfaction pour le suivi des travaux de chauffage puisque les problèmes récurrents ne sont toujours pas réglés.

Les enseignants demandent si nous avons la possibilité d'utiliser les crédits alloués à l'achat des manuels scolaires pour d'autres projets : supports numériques par exemple.

Voir budget présenté en annexe.

La chef d'établissement déplore que la subvention pour la vie lycéenne ne soit plus versée depuis deux ans. L'Etat ne répond pas à ses engagements.

Pas d'augmentation des tarifs au SRH, légère diminution des recettes (moins de jours ouvrés).

Un peu moins de boursiers à la rentrée 2019.

Commentaires :

- Résultats du vote :
- Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

Sur le fond social, Mme Henry souhaite que les dossiers soient étayés par des justificatifs en recettes et en charges de la part des familles.

Mme Lecorps prendra en charge la mise en place du dossier du fond social.

RUBRIQUE 4 : Questions diverses

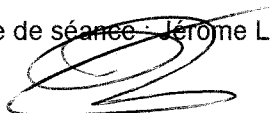
Question diverse posée par les enseignants concernant les signatures des conventions dans le cadre des PMFP dans les écoles maternelles angevines.

Cela complique la mise en place des stages pour les élèves voire bloque totalement la signature des conventions pour l'accueil des stagiaires dans les écoles maternelles.

Mme Henry va adresser un courrier à M. le Directeur Académique et le Maire d'Angers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h43

Le secrétaire de séance : Jérôme Le Roux



Le Président de séance :



